



Rachat de Crédit

Par glome

Bonjour à tous, je vous expose mon cas, c'est un peu long désolé par avance.
En Juillet 2021 je fais une opération de rachat de crédit auprès du petit bonhomme vert .

Je lui donne tous les justifs des prêts en cours, tout se passe bien, le prêt est accordé et ce charmant bonhomme vert s'occupe de rembourser les prêts.

En Décembre 2021, il se présente une mensualité d'un prêt qui a été remboursé en Août ou Septembre 2021 avec ce rachat de prêt.

En plus ce prêt est du même organisme au bonhomme vert.

Je fais annuler l'autorisation de prélèvement auprès de ma banque qui me rembourse la mensualité, je contacte le prêteur afin de clarifier les choses. Ils me répondent OK il y a du y avoir un problème informatique lors du remboursement du prêt.

Plus de nouvelles de leur part jusqu'au mois d'août dernier ou un nouveau prélèvement se présente alors que j'ai fait annuler l'autorisation. Rebelote Annulation de prélèvement, remboursement, service client, explication, lettre recommandée avec copie de l'offre de prêt sur laquelle figure les prêts à rembourser dont celui qu'il me réclame.

Sauf que depuis hier j'ai reçu un courrier qui me dit que sans règlement du retard je serai inscrit au FICP.

Après de quel tribunal et comment puis je déposer plainte ou sinon quelle est la démarche ?

Merci d'avance.

Par AGeorges

Bonsoir Glome,

Une mensualité de prêt remboursé qui se redéclenche trois mois après puis 8 mois après, ce n'est plus un problème informatique, c'est du grand n'importe quoi.

Le mieux, c'est sans doute encore d'écrire directement au petit bonhomme vert (Service consommateur), celui qui est responsable de tout ça, en mentionnant que, tout de même, leurs services pourraient travailler un peu mieux et en expliquant le problème en quelques mots.

Téléphone d'abord et sans réponse sous 48h, LRAR.

On trouve facilement tél. et adresse sur le net.

Par glome

Merci ageorge pour votre réponse effectivement c'est du n'importe quoi depuis le mois d'août j'explique 3 à 4 fois par semaine la situation et ils continuent de m'appeler en m'expliquant que le service client ce n'est pas le service incident se paiement qui n'est pas lui même le service recouvrement.

Ils ont reçu une lettre recommandée prochaine étape le médiateur que l'on m'a conseillé de saisir.

Par AGeorges

Bonjour Glome,

le service client ce n'est pas le service incident se paiement qui n'est pas lui même le service recouvrement.

Vous pouvez leur répondre que vous vous en êtes déjà aperçu depuis un bon moment, et que la coordination entre leurs divers services ne vous concerne pas. C'est un problème d'organisation chez eux.

Vous n'avez pas à subir leur incapacité "évidente" à communiquer entre eux et à recevoir des lettres de menaces.